



VILLE D'ETAMPES

Année scolaire 2012/2013

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

La chartre de bonne conduite définit des règles de fonctionnement, afin qu'il fasse bon vivre ensemble et que chaque enfant puisse participer en confiance aux prestations offertes par la commune.

Il en résulte des principes de citoyenneté qui ne sont pas une suite d'interdictions **mais plutôt un art de vivre ensemble.**

VOICI LES OBJECTIFS

- Permettre à chacun de se sentir respecté
- Offrir le meilleur climat de vie possible
- Acquérir peu à peu son autonomie

SAVOIR VIVRE

- J'obéis à tous les adultes de l'école et pas uniquement à mon enseignant(e).
- En toutes circonstances, j'ai une attitude et un langage corrects envers tout le personnel de l'école.
- Je suis poli(e) avec tout le monde, je n'oublie pas de dire «s'il vous plaît », «merci», «pardon»...
- Je m'efforce de vivre dans le respect des autres en évitant les injures et les paroles grossières.
- Je permets à chacun de se sentir respecté.
- Je deviens responsable.

DANS LA COUR

- Je joue gentiment, sans violence, sans insulte et règle mes conflits par des moyens pacifiques.
- Je respecte les jeux des autres.
- Je suis calme dans les rangs.
- Je n'oublie pas mon vêtement dans la cour.
- Je respecte les limites de la cour dans laquelle je joue.
- Je ne quitte pas la cour sans autorisation.

LES TOILETTES

- Je laisse les toilettes propres.
- Je ne joue pas dans les toilettes.
- Je ne joue pas avec l'eau.
- Je ne gaspille ni papier, ni les essuie-mains.

A LA CANTINE

- Je rentre calmement et sans pousser mes camarades.
- Je parle sans crier et je lève la main en cas de besoin.
- Je mange proprement et sans jouer avec la nourriture.
- J'écoute ce que disent les adultes et j'obéis.
- Je respecte le personnel.
- Je mange un peu de tout et je ne gaspille pas la nourriture.

SANCTIONS/REPARATIONS

- Je répare la bêtise commise.
- Tout avertissement donne lieu à une sanction immédiate à la mesure de la faute pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
- Dans les cas importants ou suite à une récidive, un entretien avec les parents devra avoir lieu et une sanction à la mesure du méfait commis sera appliquée.

Engagement de l'élève à respecter cette charte :

NOM ET PRENOM : _____ Maternelle Élémentaire

Nom de l'Ecole : _____

Signature

Engagement des parents pour aider l'élève à respecter cette charte

Signature(s)

A remettre au Service Scolaire, avenue du Marché, après signatures.